



## Favoriser l'usage du vélo au quotidien sur le Pays de Saint-Malo

En matière de transport de personnes, le Pays de Saint-Malo est confronté aux mêmes problématiques que nombre de territoires de la Région Bretagne : 80 à 90 % des trajets domicile-travail sont effectués par une personne seule dans sa voiture<sup>(1)</sup>.

Le vélo pourrait-il constituer une bonne alternative ? Peut-être plus qu'on ne le pense.

Avec 25 % des déplacements en voiture qui sont effectués pour un parcours de moins de 3 km<sup>(2)</sup>, on décèle ici un potentiel de déplacements qui pourraient être transformés en trajets à vélo.

**Une pratique du vélo qui ne demande d'ailleurs qu'à se développer. C'est l'alternative la plus écologique par rapport à l'usage de la voiture**, ses intérêts pour la santé publique ne sont plus à démontrer et l'ensemble des collectivités locales est déjà impliqué dans ce domaine : aménagement de pistes cyclables et de vélo-routes, élaboration de schémas cyclables, etc.

Le vélo « utilitaire » ou quotidien ne bénéficie d'investissements et d'équipements que depuis quelques années. Il peut néanmoins utiliser les réalisations à vocation touristique telles les voies vertes qui sont relativement importantes sur le territoire.

Enfin, on note également un engouement actuel pour la pratique du vélo après des années de « tout voiture », notamment grâce à l'émergence du vélo à assistance électrique.

### POURTANT, SEULS 1,7 % DES ACTIFS BRETONS UTILISENT LEUR VÉLO POUR ALLER TRAVAILLER<sup>(3)</sup>

**Pourquoi un chiffre si faible ?** Le Baromètre des villes cyclables, étude menée en 2018 auprès de 113.000 personnes en France par la *Fédération des Usagers de la Bicyclette* (FUB) met en lumière plusieurs freins à la pratique du vélo :

- › Sentiment d'insécurité,
- › Manque d'aménagements cyclables,
- › Distance trop importante par rapport au lieu de travail / d'études,
- › Trop de véhicules motorisés sur les routes.

Parallèlement à l'annonce du Plan Vélo à l'échelle nationale, les membres du CODESEN ont travaillé sur une question : *Comment favoriser l'usage du vélo au quotidien sur notre territoire ?*

Une réponse globale peut déjà être donnée : après les années de « tout voiture », **il faut renouer avec la culture vélo !**

Vous trouverez dans ce document des exemples d'applications qui fonctionnent sur le territoire du Pays de Saint-Malo, preuve que **des solutions existent et sont facilement mobilisables**.

Cette publication s'adresse aux acteurs publics, privés, associatifs ou autres. Elle a pour objectif de faire connaître les bonnes pratiques, permettre à chacun de s'en saisir, initier de nouveaux projets, et œuvrer pour une cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Sources :

<sup>(1)</sup> Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Malo, 2017

<sup>(2)</sup> Enquête nationale transports et déplacements (ENTD), Ministère de la transition écologique et solidaire, 2008

<sup>(3)</sup> Insee Flash Bretagne N° 28 - 17/01/2017



© Photo Cycling



## L'AMÉNAGEMENT

- 1 Double-sens cyclable :** transformation d'une rue double-sens voiture en une rue à sens unique voiture à 30 km/h et double-sens pour les cyclistes.  
Ex. : C.C. Dol et Baie du Mont-Saint-Michel
- 2 Vélo-routes :** routes peu fréquentées par les voitures aménagées pour relier les bourgs entre eux.  
Ex. : C.C. Dol et Baie du Mont-Saint-Michel
- 3 Création d'un vélobus** et de panneaux d'arrêt matérialisés dans la commune.  
Ex. : Ville de Plouër-sur-Rance et parents d'élèves
- 4 Suppression des places de parking voitures** pour les salariés habitant près de l'entreprise. - Ex. : Émeraude Habitation
- 5 La ville à 30 km/h :** plus de sécurité, moins de pollution, temps de trajet en voiture similaire, etc.

## LA PLANIFICATION

- 1 Relier les lieux intermodaux** (gare, arrêt de bus) et les zones d'activités (commerciales, industrielles) par des pistes cyclables - Schéma directeur cyclable.  
Ex. : Saint-Brieuc Armor Agglomération
- 2 Élaborer un schéma directeur cyclable** pour agir globalement en faveur de la pratique cyclable. (réseau de liaisons de bourg à bourg, continuité des pistes cyclables, services associés, etc.)  
Ex. : Communauté de Communes Côte d'Émeraude, Saint-Brieuc Armor Agglomération

## LE STATIONNEMENT

- 1 Plan de stationnements** d'intérêt communautaire ; dispositions à inclure dans les **documents d'urbanisme**.  
Ex. : Communauté de Communes Côte d'Émeraude
- 2 Dispositifs de stationnements** situés à **proximité des lieux intermodaux** (gare, arrêt de bus), lieux d'enseignement, entreprises, etc.  
Ex. : Saint-Brieuc Armor Agglomération
- 3 Équipement sécurisant :** parking fermé ou à défaut gros arceaux installés dans des endroits visibles.  
Ex. : Saint-Brieuc Armor Agglomération



## LA COMMUNICATION & LA SENSIBILISATION

- 1 Publications dans les bulletins des collectivités :** informations sur les nouveaux aménagements, les nouvelles règles du code de la route.
- 2 Éducation vélo à l'école :** maniement vélo, notions de cohabitation entre usagers de la route, permis vélo au collège.
- 3 Atelier d'insertion sociale :** sensibilisation des jeunes à l'usage du vélo au quotidien.  
Ex. : Gerald Services, en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine
- 4 Plan des pistes cyclables d'une ville / intercommunalité :** à la manière d'un plan de bus, affiché sur des panneaux facilement accessibles.

## L'ÉQUIPEMENT

- 1 Flotte de vélos** au sein d'une entreprise/collectivité/association pour les déplacements professionnels et personnels (midi).  
Ex. : Émeraude Habitation
- 2 Espaces dédiés dans les entreprises :** parcs à vélos, casiers, douches. - Ex. : Émeraude Habitation
- 3 Espaces dédiés dans les établissements scolaires :** parcs à vélos, casiers. - Ex. : Département d'Ille-et-Vilaine, Ville de Plouër-sur-Rance
- 4 Atelier de réparation vélo solidaire et participatif :** à créer ou à mettre en lien avec les Repair Café qui voient le jour sur le territoire.
- 5 À chaque usager son type de vélo :** vélo à assistance électrique, vélo-cargo, tricycle adulte.

## LA CONCERTATION & LA CO-CONSTRUCTION

- 1 Association des usagers** à la conception de nouveaux projets cyclables.
- 2 Implication des usagers** pour promouvoir un équipement ou un dispositif nouvellement mis en place.

## L'INCITATION FINANCIÈRE

- 1 Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique**, soumise à des conditions de ressources.  
Ex. : Saint-Brieuc Armor Agglomération
- 2 Prime mensuelle** pour les salariés venant au travail en vélo personnel.  
Ex. : Émeraude Habitation

## LA SIGNALISATION

- 1 Le tourne-à-droite cycliste :** permet de passer à un feu rouge et de fluidifier la circulation.  
Ex. : Collectivités locales
- 2 Opération « La Route se partage »** afin de favoriser la cohabitation voiture-vélo, **panneaux temporaires** pour ne pas banaliser le message.  
Ex. : Département d'Ille-et-Vilaine



## ON AIME LA DÉMARCHE

- Mise en place d'un double-sens cyclable**  
C.C. Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

En agglomération, l'idéal est d'aménager des voies spécifiquement dédiées aux vélos. Mais en centre-ville, la place manque et la cohabitation piéton/vélo/voiture doit être imaginée autrement. Certaines collectivités locales font le choix de transformer une rue en double-sens pour les voitures (où les cyclistes sont tentés de rouler sur les trottoirs) par une rue avec une voie à sens unique voiture limitée à 30 km/h, et une voie en double-sens pour les cyclistes. Il s'agit d'une disposition du code de la route encore méconnue qui présente pourtant beaucoup moins de risques d'accidents pour les cyclistes. **À mettre en place au plus vite !**



## UNE RECETTE À SUIVRE

- Moins d'auto et plus de vélo pour les salarié-e-s**  
Émeraude Habitation (Bailleur social)

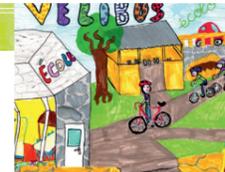
Comment renouer avec la culture vélo en entreprise ? La direction d'Émeraude Habitation nous a proposé sa recette composée de nombreux ingrédients. Constituez une flotte de vélos à destination des salarié-e-s, utilisables en journée pour les déplacements professionnels et sur le temps du midi pour les déplacements personnels. Ajoutez des espaces dédiés pour faciliter la vie des cyclistes : parcs à vélos, casiers, douches. Pensez à supprimer des places de parking voitures pour les salarié-e-s habitants près de l'entreprise. N'oubliez pas de verser la prime mensuelle pour les salarié-e-s venant à vélo au travail. Voilà, c'est prêt. **À tester dans votre entreprise ou collectivité sans plus attendre !**



## NOTRE COUP DE CŒUR

- Création d'un vélobus**  
Élus et parents d'élèves de Plouër-sur-Rance

Face à la saturation du parking de l'école et une demande d'agrandissement, les élus de la commune ont cherché à diminuer le nombre de voitures. Avec les parents d'élèves, un système de vélobus a été imaginé pour permettre aux enfants de venir à vélo à l'école en toute sécurité. Aujourd'hui 3 lignes fonctionnent quotidiennement grâce aux accompagnateurs-trices qui se relaient, parents ou bénévoles. Après cet exercice matinal bon pour la santé, les élèves se révèlent plus dynamiques et volontaires en classe. Des arrêts sont matérialisés dans la commune (un vrai transport collectif !) et les élèves sont impliqués dans le dispositif puisqu'ils ont dessiné le logo du « Vélibus ». **À reproduire dans toutes les communes !**



# Le jour où l'utopie deviendra réalité ?

## LE FRANCHISSEMENT DU BARRAGE DE LA RANCE À VÉLO ENFIN POSSIBLE Article de presse, 7 juin 2021

Le dimanche 6 juin 2021 est une date dont les cyclistes du territoire se souviendront longtemps. À l'occasion de la Fête nationale du vélo et en présence d'une foule d'amateurs-trices venues à bicyclette, les Président-e-s des collectivités locales - Région, Département, intercommunalités et communes, ainsi que les représentants de l'Etat étaient tous présents en tant que co-financeurs pour inaugurer la passerelle en encorbellement du Barrage de la Rance. Elle permettra de passer à vélo d'une rive à l'autre en toute sécurité.



Photo Le Télégramme



55 ans séparent ces deux inaugurations. À chaque époque ses usages en matière de déplacements.

Pour certains, l'impatience était de mise. « **Cela faisait des années que les cyclistes prenaient des risques en empruntant cet itinéraire** » nous rappelle Maxime, un cycliste malouin. Pour d'autres, la réalisation aura été rapide. Après la décision prise en juin 2019 par l'ensemble des collectivités locales en lien avec EDF, concessionnaire de l'ouvrage, deux ans seulement auront été nécessaires pour ériger une passerelle en encorbellement côté Rance : un bel ouvrage attendu de tous et à l'architecture audacieuse.

Hier matin, tous se félicitaient de cette réalisation. « **C'est une immense joie de pouvoir profiter de cette réalisation. En plus, je vais pouvoir me balader en famille.** » Un enthousiasme partagé par une élue locale :

« **Tout le territoire va pouvoir bénéficier de cette traversée : les familles, les salarié-e-s, les retraité-e-s, les touristes, les professionnels du tourisme, etc. Et on peut s'attendre à une réduction du nombre de voitures, notamment en période estivale. En cette période d'urgence écologique, cette décision était une évidence.** »

**Envie d'essayer ?** Comptez 40 minutes à vélo entre la gare de Saint-Malo et les Halles de Dinard, voire une durée moindre, proche d'un trajet effectué en voiture si vous utilisez un vélo à assistance électrique. Un trajet bon pour la santé, pour le porte-monnaie et pour la planète : une vraie alternative pour tous.

### LE CODESEN (COnseil de Développement Economique, Social et Environnemental)

C'est l'organe règlementaire de démocratie participative sur le territoire du pays de Saint-Malo. Il est composé de 220 acteurs-trices issus d'entreprises, d'associations, d'organismes divers et de citoyen-ne-s qui souhaitent enrichir les politiques publiques.

#### Vous souhaitez apporter votre contribution ?

##### ► Contact :

Romain CROSNIER, animateur du CODESEN  
02.99.21.17.27 / [animation@pays-stmalo.fr](mailto:animation@pays-stmalo.fr)

##### ► Plus d'informations sur :

<http://www.pays-stmalo.fr>

### LE GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉS DOUCES

L'ensemble des membres du Bureau et plusieurs membres de l'assemblée ont œuvré pour mener à bien cette réflexion d'octobre 2017 à janvier 2019 :

- auditions et partages de points de vue avec des acteurs publics, privés et associatifs ;
- ateliers d'échanges sur la place du vélo au quotidien, aujourd'hui et demain ;
- sélection des exemples à mettre en avant ;
- rédaction du document.

